

Travail sur écran

Prévenir les risques



Un accompagnement sur mesure dans votre entreprise

Le travail sur écran ne nuit pas à la santé, mais il peut engendrer des troubles si le poste de travail n'est pas adapté.

L'AH33 et ses équipes pluridisciplinaires vous accompagnent pour vous aider à prévenir ces risques dans votre entreprise. Des ressources sont également mises à votre disposition.

Des actions de prévention dans votre entreprise

Des actions pour identifier et prévenir les risques

- > Élaboration de la fiche d'entreprise (avec des conseils pour le travail sur écran)
- > Aide à l'élaboration du DUERP (avec des conseils pour le travail sur écran)
- > Mesures de bruit et/ou de lumière (postes de travail sur écran y compris en open space)

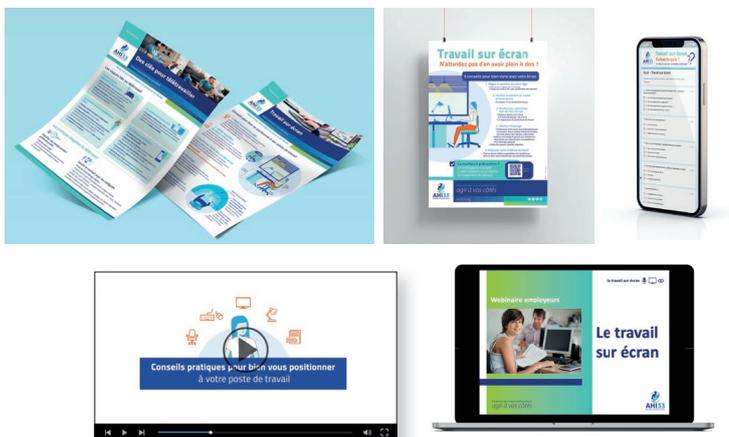
Des actions auprès de groupes de salariés

- > Séances de sensibilisation « Bien vivre avec son écran »
- > Conseils à l'aménagement des postes de travail

Des actions individuelles pour vos salariés

- > Étude du poste de travail du salarié
- > Préconisations d'aménagements du bureau
- > Prêt de matériels ergonomiques
- > Suivi et adaptation si besoin

Contactez
votre médecin
du travail pour mettre
en place une action



Des supports pour sensibiliser vos salariés

Un kit de sensibilisation « Travail sur écran » à votre disposition

- > Une affiche pour vos locaux
- > Des plaquettes de prévention
- > Une vidéo de sensibilisation
- > Un quiz sur l'installation au poste de travail

Rendez-vous sur ahi33.org pour consulter et télécharger tous les éléments du kit

Et aussi, le suivi individuel de vos salariés

Vos salariés rencontrent également le médecin du travail et l'infirmier(ière) lors des visites organisées dans le cadre de leur suivi individuel.

Pour ceux qui travaillent sur écran, ils bénéficient notamment :

- > de conseils et de préconisations personnalisés à leur poste de travail
- > de la remise de plaquettes de prévention sur le travail sur écran
- > des examens médicaux adaptés si besoin